

Inauguration et bénédiction de l'oratoire de la Biasse, sur le Salève

À l'invitation de Vincent Pissard, une vingtaine de personnes se sont retrouvées le 1^{er} juillet à 18 h 30 sur le Salève, près du lieu-dit « La Bouillette » dans la propriété de la famille Pissard, pour « officialiser » l'implantation de l'oratoire de la Biasse, érigé en 2020.



Après le mot de bienvenue de Vincent Pissard et le rappel des étapes qui ont conduit à la réalisation de ce projet, c'est à M. Vincent Lecaque, maire de Collonges-sous-Salève, qu'est revenu l'honneur de couper le ruban inaugural. M. Jean-Luc Pecorini, maire de Bossey, était présent également.

Le père Alain Fournier-Bidoz a ensuite pris le relais pour la partie culturelle : il a souligné la présence de Mme la pasteur Charlotte Gérard pour l'Église protestante et de Maryline Fayard pour l'Église adventiste de Collonges.

L'Évangile de Jean (chapitre 10) a été au cœur de cette brève célébration, ponctuée par le refrain de circonstance : « *Le Seigneur est mon ber-*

ger, rien ne saurait me manquer. » (psaume 22) En effet, l'oratoire est dédié au Bon Pasteur, représenté sur une statue en bois, et s'offre comme un signal pour les randonneurs de passage, les alpagistes qui travaillent sur le Salève et les automobilistes qui passent à ses pieds. Le père Alain a ensuite procédé à la bénédiction, puis chacun s'est retrouvé au chalet de la famille Pissard pour le verre de l'amitié, moment convivial prolongé autour d'une fondue dans un restaurant de la Croisette.

Pour plus de précisions sur l'histoire de l'oratoire de la Biasse, vous pouvez relire l'article paru dans le n° 232 de *Du Salève au Vuache* (décembre 2020).

Michel Brand